



Association sans but lucratif  
Rue de Lodelinsart 53  
6040 JUMET

## **Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du samedi 29 janvier 2011 au local du club de Fontaine.**

**Présents :** Fabrice Grobelny, Pierre Van de Velde, Raymond van Melsen, Claudio Piacentini, Renaud Barreau, Ivan Werner, Daniel Halleux, Damien André, Jean-Christophe Thiry, administrateurs.  
André Bréda, membre d'honneur.  
Marc Jamar, invité.

Fabrice souhaite la bienvenue à Marc Jamar qui a accepté d'aider Ivan dans la cellule Jeunesse et remercie le club de Fontaine pour son accueil.

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Charleroi le 13 novembre 2010.**

Le procès-verbal est approuvé sans remarques.

### **2. Rapport du responsable de la jeunesse.**

Marc Jamar épaulera Ivan surtout pour le club des 7, le club des 7 Benjamins et les formations des membres des deux clubs.

Dorénavant, les stages de formation seront ouverts à des jeunes extérieurs au club des 7 dans la mesure des places disponibles. En outre, les membres du club des 7 Benjamins seront invités, dans la mesure du possible, aux stages du club des 7.

La participation aux stages n'est pas une condition impérative pour rester dans le club des 7 mais donner une réponse (positive ou négative) à l'invitation pour participer à un stage est une condition impérative pour rester dans le club des 7.

Si le budget le permet, le but est d'organiser deux stages par semestre pour le club des 7 et deux stages par semestre pour le club des 7 Benjamins.

Le premier stage 2011 du club des 7 sera donné par Luc Winants à Bruxelles le 13 février et le premier stage du club des 7 Benjamins aura lieu le 20 février à Fontaine. Il sera animé par Xavier Mastalerz.

Pour faire partie du club des 7 pendant un semestre, il faut désormais être dans les 7 meilleurs joueurs au classement Elo belge du semestre, qui répondent aux conditions suivantes:

- avoir moins de 20 ans au 1er janvier,
- être affilié à titre principal à un cercle de la FEFB,
- être un joueur actif, c'est-à-dire avoir joué au moins 15 parties officielles prises en compte pour le dernier classement disponible ou 30 parties officielles prises en compte pour les deux derniers classements disponibles.

Pour faire partie du club des 7 Benjamins pendant un semestre, il faut désormais être dans les 7 meilleurs joueurs au classement Elo belge du semestre, qui répondent aux conditions suivantes:

- avoir moins de 14 ans au 1<sup>er</sup> janvier,
- être affilié à titre principal à un cercle de la FEFB,
- être un joueur actif, c'est-à-dire avoir joué au moins 10 parties officielles prises en compte pour le dernier classement disponible ou 20 parties officielles prises en compte pour les deux derniers classements disponibles.

Pour les deux clubs des 7, chaque participation à une étape du circuit JEF est assimilée au fait d'avoir joué une partie officielle.

A la fin du stage du 13 février, une réunion aura lieu avec les jeunes du club des 7 et les parents qui le souhaitent. Ivan examinera avec les jeunes quelle participation ils peuvent apporter dans la formation des autres jeunes francophones non membres du club des 7.

Ivan propose de choisir un accompagnateur des jeunes aux championnats de Belgique de la jeunesse en 2011. Le choix ne pourra être fait qu'après l'assemblée générale du 5 mars, en fonction du budget voté par celle-ci.

Pour ce qui est de l'organisation des championnats francophones de la jeunesse en 2011, le conseil d'administration donne à Ivan le mandat de décider la formule la plus souhaitable (tournoi fermé ou open) en fonction du nombre de participants. Pour les années ultérieures, le conseil demande à Ivan de proposer une modification du Règlement des tournois.

La finale francophone du championnat inter-écoles aura lieu le 27 mars 2011 au Collège des Ursulines à Mons.

Pour les années à venir, le conseil demande au responsable jeunesse de sensibiliser plusieurs mois avant la finale francophone les responsables jeunes et les présidents de ligue pour qu'ils organisent des sélections provinciales. En 2011, il semble que la Ligue du Hainaut sera la seule à organiser un championnat provincial.

Pour la prochaine réunion, Ivan est chargé de proposer le calendrier des activités jeunesse pour l'année scolaire 2011-2012.

### **3. Préparation de l'assemblée générale du 5 mars 2011.**

Le conseil examine le projet de convocation préparé par Jean-Christophe.

Pour le conseil d'administration, si les dates de l'exercice social 2011 sont modifiées (fin de l'exercice au 31 août), le montant des cotisations 2011 sera proportionnel à la durée effective de l'exercice 2011. Cela sera précisé à l'assemblée.

Le conseil étudie l'opportunité de soumettre à l'assemblée l'ajout suivant à l'article 7 des statuts :

« Peuvent également être membres effectifs de l'association les cercles d'échecs comptant au moins cinq joueurs licenciés, dont le siège est situé ailleurs en

Belgique, à condition qu'au moment de la demande d'adhésion d'un cercle, une majorité de ses membres soit affiliée à la F.É.F.B ou en fasse la demande. Son adhésion n'engage que ceux de ses membres qui sont affiliés à la F.É.F.B. »

Par trois voix contre, trois pour et trois abstentions, le conseil estime qu'il n'est pas opportun de soumettre la proposition à l'assemblée. Le club de Caïssa Woluwé demande son inscription à l'ordre du jour, ce qui sera fait.

Le conseil discute aussi des modifications à apporter à l'article 2.d du Règlement d'ordre intérieur en cas de changement des dates de l'exercice social. Le conseil proposera de rallonger les délais que les clubs ont pour payer leur cotisation à la FEFB de 15 jours mais en cas de retard, la suspension du club et de ses joueurs de toute compétition officielle sera appliquée avec plus de rigueur que par le passé.

Le club de Soignies a fait appel des décisions de la Commission des réclamations de la Ligue du Hainaut du 3 avril 2010. Le conseil a statué sur cet appel le 13 novembre. Maintenant, le club de Soignies voudrait que les décisions de la Commission des réclamations soient examinées par l'assemblée générale. Le conseil (à l'exception de Claudio qui ne participe pas à la délibération) constate qu'en vertu de l'article 17.f du Règlement d'ordre intérieur, le club de Soignies a épuisé les voies de recours à sa disposition et que l'examen de l'affaire par l'assemblée générale n'a pas lieu d'être.

Jean-Christophe enverra les convocations à l'assemblée avec le budget et les comptes pour le 15 février. Les points que les clubs veulent rajouter à l'ordre du jour doivent parvenir à Fabrice pour le 23 février. Il en va de même pour les candidatures aux postes d'administrateur. Les rapports d'activité des administrateurs doivent lui parvenir pour le 21 février. Fabrice rappelle également aux ligues qu'elles doivent désigner leur membre du comité sportif d'appel le jour de l'assemblée générale.

#### **4. Rapport du trésorier, projet de comptes 2010 et de budget 2011.**

Le conseil constate que malgré la demande que Claudio a faite au club, Caïssa Europe ne lui a toujours pas rentré de rapport sur l'organisation du championnat francophone de la jeunesse 2010 et que les coupes n'ont pas encore été remises aux lauréats. Le conseil autorise Claudio à clôturer les comptes 2010 en l'état.

Claudio présente un projet de budget 2011 sur 12 mois et un sur 8 mois. Les deux projets font apparaître un déficit de plusieurs milliers d'euros. Il est tenu compte de l'augmentation de 5 EUR/joueur de la cotisation due à la FRBE à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Daniel fait remarquer que le nombre des affiliés pour calculer les cotisations 2011 n'est pas de 1450 mais plutôt 1300. Claudio fera les corrections nécessaires, il en résultera un déficit supplémentaire d'environ 3000 EUR.

Le conseil décide de modifier plusieurs points du projet de budget.

Notamment, le conseil proposera à l'assemblée que la ristourne aux ligues soit diminuée de 1 euro/joueur en 2011, que le subside pour la coupe d'Europe des clubs soit diminué à 750 EUR/club, que le soutien accordé à divers tournois passe de 2000 à 1500 EUR, que le subside accordé à l'organisateur du championnat francophone de la jeunesse soit diminué de 250 EUR. Le conseil propose d'augmenter le budget des formations jeunes de la FEFB de 900 EUR à 1200 EUR.

## **5. Rapport du directeur des tournois.**

Pour la prochaine réunion, Renaud préparera le projet de calendrier des compétitions francophones 2011.

Les contacts pour la bonne organisation du championnat individuel se poursuivent avec le CREB.

Dans le prochain Pion f, il y aura une annonce pour les Intercercles et pour le championnat individuel.

Il n'y a pas encore de candidat à l'organisation de l'Interligues 2010.

Renaud est sans nouvelles de l'AIDEF. L'organisation d'un tournoi en Tunisie est compromise au vu des événements.

## **6. Rapport du responsable du classement et du site web**

Le site web de la FEFB a changé d'hébergeur : les interruptions d'accès devenaient trop fréquentes.

Le tassement du nombre d'affiliés se poursuit :-36 joueurs à un an d'écart.

A la demande de Raymond, une discussion s'engage sur le rôle exact du site web. Fabrice élargit la discussion au forum et au site web de la jeunesse.

Plusieurs administrateurs souhaitent que le site web ait surtout un rôle informatif (et moins d'expression d'opinions ou de commentaire) et qu'il reprenne aussi les principales communications relatives à la jeunesse.

Il est rappelé à chaque administrateur qu'il lui incombe de fournir à Daniel les informations **actualisées** relatives à son poste. D'ailleurs, chaque administrateur peut ouvrir un compte sur le site pour y mettre lui-même du contenu.

## **7. Rapport du responsable du Vade Mecum et de l'arbitrage.**

L'accès au forum a été suspendu pour un jour suite à des problèmes techniques et/ou de spam. Damien reste attentif à la question.

Deux joueurs ont fait part de leur intérêt pour suivre une formation d'arbitre. Damien compte en organiser une fin 2011 ou dans le premier semestre 2012.

Damien poursuit l'informatisation des interclubs francophones. Il doit gérer le passage de l'application « intercercles » sur Drupal.

Le Vade Mecum 2011 de la fédération sortira après l'assemblée générale du 5 mars. En attendant, Damien va mettre une mise à jour en ligne sur le site web.

## **8. Rapport du responsable des relations publiques.**

Raymond prévoit d'organiser un prochain stage de formation de moniteurs fin août-début septembre.

De nombreux stages ADEPS à destination des jeunes sont prévus en 2011 en région bruxelloise. Raymond fait état d'une certaine difficulté à trouver suffisamment de moniteurs pour les encadrer.

Le dossier de reconnaissance de la FEFB par la Communauté française a été examiné par le Conseil supérieur des sports. Celui-ci doit rendre un avis qui aidera le Ministre à prendre sa décision.

Une réunion de lancement de l'Ecole des échecs est prévue en avril. Suite à cette réunion,

les clubs seront contactés pour rejoindre l'initiative. Jean-Christophe insiste pour que plus d'une personne par club soit contactée.

**9. Rapport du responsable du Pion f.**

Fabrice signale que le prochain numéro du Pion f sortira mi-mars. Les articles sont les bienvenus.

**10. Nouvelles de la FRBE.**

Fabrice, Damien, Raymond et Jean-Christophe résument les débats de l'assemblée générale extraordinaire de la FRBE du 15 janvier. La prochaine assemblée générale de la FRBE est prévue le 26 novembre.

Fabrice soumet au conseil la proposition qu'il compte présenter à la commission de réforme de structure de la FRBE du 5 février. Le conseil l'approuve sans réserve.

**11. Tour des Ligues.**

Raymond et Claudio font part de l'actualité dans leur ligue respective.

Jean-Christophe signale que la Ligue de Liège tiendra son assemblée générale annuelle ce 31 janvier.

**12. Divers.**

-Discussion de la demande de Daniel De Noose visant à « corriger » la décision de l'assemblée générale du 22 mars 2003 qui l'a exclu à vie comme dirigeant de cercle : le conseil exprime son incompetence pour revenir sur une décision explicite d'une assemblée générale.

-Le conseil a procédé à un premier examen de la plainte du 14 janvier 2011 du club de Soignies-Echecs contre l'utilisation faite par Willy Deschuyteneer du site [www.soignies-echecs.be](http://www.soignies-echecs.be) et accessoirement du forum de la FEFB, utilisation qui serait dénigrante et diffamatoire à l'égard du club de Soignies-Echecs.

Les intéressés seront invités à faire valoir leurs moyens lors d'une réunion ultérieure du conseil d'administration.

-La prochaine réunion du conseil d'administration est fixée au samedi 5 mars à 10h dans les locaux du club d'Amay.

Jean-Christophe Thiry.  
Secrétaire.